

CONDITIONS GENERALES DE VENTES DE LA SASU NATUR'ELIA

Article 1 - Prestations vendues.

Les actions de stages et de formations dispensés par la SASU Natur'élia sont appliquées en groupe par une méthode basée sur des techniques dites comportementales et cognitives et assimilables aux techniques de programmation neurolinguistique. Chaque formation ou stage dispensé par SASU Natur'élia porte une dénomination, un titre et un contenu. La vente des prestations de formation ou stage par SASU Natur'élia sont proposés aux entreprises et aux particuliers.

Le stage a pour objectif le sevrage tabagique, la méthode utilisée et sa durée est fixée à quatre heures. Le programme de stage est le suivant :

Un stage « Halte au tabac » de 4 heures, en groupe de 8 à 20 personnes, suffisant pour arrêter de fumer.

Un CD « Arrêt du tabac »

Un livret « Arrêt du tabac »,

Une Fiche de renforcement de motivation.

Article 2 - Application des conditions générales de vente de prestations de formation – Durée.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à toute commande de formation ou de stage passé par un STAGIAIRE auprès de la SASU Natur'élia. De même, le simple fait d'assister, à une séance de formation ou à un stage implique l'adhésion entière et sans réserve du STAGIAIRE aux présentes Conditions Générales de Vente. Ainsi, la passation de commande ou l'assistance à une séance de formation vaut acceptation expresse et sans réserve par le STAGIAIRE des présentes Conditions Générales de Vente, lesquelles prévaudront sur toutes autres conditions. Celles-ci ne peuvent être modifiées que par un écrit signé par le STAGIAIRE et un responsable de la SASU Natur'élia dûment habilité à cet effet.

Article 3 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les formations et stages proposées par la SASU Natur'élia. Elles s'appliquent également aux offres de la SASU Natur'élia proposées sur son site internet (halteautabac.com) dans le cadre de la vente en ligne.

Article 3.1.- Obligation de la société Natur'élia.

La société Natur'élia s'engage à mener à bien la tâche précisée à l'Art.1, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière.

Article 3.2. - Obligation du Stagiaire

Le Stagiaire s'engage à tout mettre en œuvre afin d'atteindre l'objectif fixé à savoir l'arrêt du tabac. Le Stagiaire sera particulièrement attentif aux conseils et actions à mener pour atteindre son sevrage tabagique.

Article 4 - Moyens mis à la disposition du stagiaire

La société Natur'élia à l'issue du stage de quatre heures remettra au stagiaire un CD de soutien, un livret et un programme afin de consolider le sevrage tabagique.

Article 5 - Réservation de la formation ou du stage.

Pour être prise en compte par la SASU Natur'élia, toute formation ou stage doit faire l'objet d'un bon de réservation ou de commande écrit et signé par le STAGIAIRE. Dès réception du bon de réservation ou de commande, SASU Natur'élia s'engage à traiter la réservation ou la commande dans les plus brefs délais et à faire parvenir au STAGIAIRE son bon de confirmation.

Article 6 - Modification de la réservation - Annulation

La SASU Natur'élia se réserve le droit d'apporter à tout

En cas d'annulation pour quelque cause que ce soit (comme par exemple indisponibilité du formateur pour des raisons de maladie, panne d'électricité, nombre de participants insuffisant, conflits sociaux, conditions météorologiques) la (ou les) formation(s) commandée(s) sera(ont) reportée(s) à une date ultérieure sans dédommagement ni pénalité due au STAGIAIRE.

En cas de modification du programme ou du planning de la ou des formations, comme en cas d'annulation des formations, la SASU Natur'élia s'engage à prévenir les STAGIAIRES ayant réservé leur formation ou stage.

S'il souhaite annuler sa participation à une formation ou à un stage, le STAGIAIRE ne pourra le faire qu'en respectant scrupuleusement les conditions suivantes :

Toute annulation d'inscription à une formation ou un stage devra être signalée à la SASU Natur'élia par le STAGIAIRE par téléphone ou par courriel à : contact@halteautabac.com et doit être confirmée par courrier recommandé avec AR adressé à l'adresse du siège de LA SASU Natur'élia. Service inscriptions – 40 rue pasteur – 85220 COEX.

Les conséquences financières des annulations sont les suivantes:

1. Plus de 7 jours avant la date du stage ou de la formation réservée, l'annulation de la réservation du STAGIAIRE pour quelque raison que ce soit entrainera un remboursement du STAGIAIRE à hauteur de 70 % du montant de la réservation.

2. Moins de 7 jours avant la date de réservation du stage ou de la formation réservée, l'annulation de la réservation du STAGIAIRE pour quelque raison que ce soit entrainera un remboursement du STAGIAIRE à hauteur de 60 % du montant de la réservation.

3. Moins de 48 heures avant la date de réservation du stage ou de la formation réservée, l'annulation de la réservation du STAGIAIRE pour quelque raison que ce soit entrainera un remboursement du STAGIAIRE à hauteur de 5 % du montant de la réservation.

4. Dans le cas d'une annulation suite à une modification de date de stage ou formation, il ne sera procédé à aucun remboursement.

5. Le prix de toute formation ou stage annulé la veille et le jour même où elle débute sera dû intégralement par le STAGIAIRE à titre d'indemnité forfaitaire. En cas de non présentation du STAGIAIRE à la formation ou au stage, la totalité du paiement sera conservé par la SASU Natur'élia.

Article 7 - Tarif et conditions financières.

Les stages et formations sont facturés au prix en vigueur au moment de la confirmation de la réservation du stage ou de la formation.

Le prix facturé par la SASU Natur'élia inclue la fourniture de la prestation de la formation ou du stage conforme aux exigences de qualité de la SASU Natur'élia.

Les frais de location de salle et autres frais annexes et connexes inhérents au bon fonctionnement du stage restent à la charge de la société Natur'élia.

Les frais de repas, ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement des STAGIAIRES à la formation ou au stage ne sont pas inclus dans le prix de la prestation.

Le prix de la prestation, non soumis à TVA, sera exprimé en Euro et la facture fera apparaître « TVA non applicable article 293B du code général des impôts », au moment de la réservation du stage ou de la formation.

CONDITIONS GENERALES DE VENTES DE LA SASU NATUR'ELIA

<p>moment toute modification qu'elle juge utile à ses programmes et prestations de formation ainsi qu'au planning de ses formations. Elle se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les intervenants et de supprimer un ou plusieurs titres de sa gamme de formations.</p> <p>Article 7.1 - Paiement – Modalités</p> <p>Le prix des prestations de formation ou de stage est payable lors de la réservation et de la façon suivante : par chèque, par carte bancaire, par virement bancaire (document annexe) et paiement en ligne par paypal.</p> <p>Article 8 - Propriété Intellectuelle – Droits d'auteur</p> <p>L'ensemble des documents remis au cours des formations ou des stages constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et des droits d'auteur. Le STAGIAIRE s'engage à ne divulguer aucune information de quelque manière que ce soit et sous aucun prétexte concernant les méthodes, moyens et autres éléments annexes et connexes aux formations et stages de la SASU Natur'élia.</p> <p>Le STAGIAIRE s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable habilité de la SASU Natur'élia.</p> <p>Article 9 - Garantie de remboursement</p> <p>La SASU Natur'élia garantie le remboursement de l'intégralité des sommes versées par le STAGIAIRE pour le stage de l'arrêt du tabac, dans l'hypothèse où le STAGIAIRE n'aurait pas cessé de fumer à l'issue du programme « Halte au tabac » dispensé par la SASU Natur'élia.</p> <p>Les modalités pour prétendre au remboursement sont les suivantes;</p> <ol style="list-style-type: none">1 – Le STAGIAIRE devra avoir suivi l'intégralité de la séance de groupe estimée à 4 heures2 – Le STAGIAIRE devra avoir participé à deux autres stages « Halte au tabac » dans les 3 mois qui succèdent son premier stage.3 – le STAGIAIRE devra restituer l'intégralité des éléments de suivi du stage Halte au tabac à savoir :<ul style="list-style-type: none">- le CD Arrêt du tabac- le livret Arrêt du tabac- la fiche de renforcement de motivation <p>Ces éléments doivent-être retournés dans un parfait état par courrier recommandé avec accusé de réception et dans un délai de trois mois suivant la date du dernier stage effectué par le STAGIAIRE.</p> <p>Dans l'hypothèse où une facture ou une attestation de participation au stage « Halte au tabac » aurait été délivrée au STAGIAIRE par la SASU Natur'élia, cela annulerait de fait la garantie de remboursement.</p>	<p>Article 10 - Interruption du stage</p> <p>En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :</p> <p>Le Stagiaire perd la totalité des sommes versées à la société Natur'élia</p> <p>Article 11 - Informations personnelles du STAGIAIRE</p> <p>La SASU Natur'élia s'engage à ne divulguer aucune information de quelque nature que ce soit et à qui que ce soit concernant ses STAGIAIRES.</p> <p>Dans l'hypothèse où le STAGIAIRE consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le Client doit adresser toute demande écrite à l'adresse du siège social de la SASU Natur'élia.</p> <p>Article 12. - Compétence - contestation - loi applicable.</p> <p>En cas de difficulté d'interprétation ou d'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, la SASU Natur'élia et le Client conviennent expressément que le Tribunal de Commerce de la ROCHE SUR YON sera le seul compétent.</p> <p>Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises pour leur interprétation et leur exécution à la loi française</p>	<p>2</p>
--	---	----------

Document annexe.

1.1 RELEVÉ BANCAIRE DE LA SASU NATUR'ELIA

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN				
	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	14706	00156	73933322685	90
IBAN ETRANGER	FR76 1470 6001 5673 9333 2268 590			BIC AGRIFRPP847
Domiciliation		Nom et adresse du titulaire		
ST GILLES X VIE (00156)		S.A.S. NATUR ELIA SOCIÉTÉ EN FORMATION		
Tél : 0228975590		40 RUE PASTEUR 85220 COEX		

FILVERT :
09 693 693 10 *

INTERNET :
www.ca-atlantique-vendee.fr *

INTERNET MOBILE :
m.ca-atlantique-vendee.fr *